

frontières du pays les barrières tarifaires les plus élevées dans toute notre histoire; il représente ce qu'on appelle souvent le "Derry" du Canada. Me serait-il permis de souhaiter à mon honorable ami qu'il jouisse bien de son nouveau poste, car j'ose prédire, comme l'a fait à mon égard son très honorable chef, qu'il ne le gardera pas très longtemps.

Je voudrais maintenant parler du discours du trône. Le très honorable premier ministre a mis dans la bouche de Son Excellence ce qui, je crois, est le plus bref discours dans toute l'histoire du Parlement. Il a le mérite d'être bref, mais on n'y trouve aucun des autres points essentiels qui marquent un bon discours du trône. Ce discours ne laisse rien entrevoir du programme ministériel; il se borne à dire que le Gouvernement le fera connaître au Parlement. Devons-nous croire qu'en convoquant cette deuxième session du Parlement, le Gouvernement n'a pas de programme législatif, que le Parlement n'a qu'à se réunir et discuter? Cela aussi est peut-être vrai. Durant la dernière partie de la dernière session et durant les trois mois suivants, le Gouvernement a bercé la population de la pensée que nous vivions dans le meilleur des mondes. Il nous a dit, en effet, que nous n'avons pas besoin de directives, et le discours du trône n'en contient pas. On nous promet, il est vrai,

une occasion d'examiner et de discuter à fond l'effort de guerre du Canada et les problèmes d'ordre national que le conflit a contribué à intensifier ou à créer.

Mais le droit de débat et de discussion, nous le possédons déjà. Ce que nous voulons, c'est l'occasion d'interroger et d'examiner contradictoirement. Mais cela ne peut pas se faire dans un débat ordinaire sur l'adresse en réponse au discours du trône. Cela ne peut se faire convenablement qu'en faisant comparaître les ministres devant un ou plusieurs comités ou en tenant une conférence paritaire. Toutefois, nous nous réjouissons des déclarations qui ont été faites et nous tirerons tout le profit possible des occasions qui nous seront fournies.

Je me permets ici de signaler aux honorables députés et au public qu'à telles fins que de raison le gouvernement responsable a cessé d'exister dans son intégralité au Canada. Me reportant aux travaux de la dernière session et aux mesures législatives qui en sont résultées, je constate maintenant, comme je n'ai peut-être pas constaté alors, que nous, représentants du peuple, avons été forcés d'abdiquer plusieurs de nos fonctions. La guerre sert de prétexte. Nous ne légiférons plus dans le véritable sens du terme, car nous avons délégué au Gouvernement le pouvoir de légiférer par décret. En effet, nous avons

établi au Canada un Etat tout aussi totalitaire que certains Etats d'Europe. Le Gouvernement légifère par décrets du conseil même quand le Parlement est en session. Cela ne devait pas être; c'est mal, et on devrait y mettre fin. La Chambre des communes n'a conservé ses pouvoirs, acquis avec tant de peines, que dans une sphère seulement. Nous avons, en théorie du moins, encore le pouvoir de voter les crédits et de prélever des impôts, mais seulement d'après la volonté et les directives de l'exécutif. On peut accomplir tout le reste par décret du Conseil.

Voilà la situation qui fait l'objet de notre examen et de nos réflexions, monsieur l'Orateur. Et ceci se passe sous une prétendue administration libérale, sous un gouvernement dirigé par un homme qui, toute sa vie, a proclamé la suprématie du Parlement sur tous les tons!

Me permettra-t-on maintenant de signaler à l'attention des honorables membres, un autre discours du trône, que nous avons entendu il y a quelques jours seulement. Je veux parler du discours prononcé par le député de Son Excellence lors de la prorogation de la dernière session de la présente législature. J'y relève le passage suivant:

Les mesures que vous avez prises tendaient à l'exécution de la tâche immédiate de participer plus complètement à la défense de la Grande-Bretagne et de protéger notre pays plus efficacement contre les troubles intérieurs et les attaques de l'extérieur.

Ces paroles sont significatives. Pour la première fois depuis que le Canada est entré dans ce grand conflit on met au premier plan les choses qui doivent venir en premier lieu. C'est la première fois que le Gouvernement reconnaît que la défense de la Grande-Bretagne prime tout. Je félicite le très honorable député d'avoir employé ces mots. C'est le principe que moi et tous ceux qui m'appuient à la Chambre et par tout le pays avons vaillamment cherché à faire reconnaître, depuis le début de la guerre. Il est d'importance fondamentale à mes yeux, car la Grande-Bretagne défend la démocratie et la civilisation; elle défend notre démocratie et notre civilisation en notre hémisphère occidental. Nous devrions d'abord aider à la défense de la Grande-Bretagne; nous pourrions nous occuper de la défense de notre cher pays ensuite.

L'autre jour, mon savant ami, l'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Claxton), dans l'excellent discours qu'il a prononcé en proposant l'adresse, a parlé de ceux qui étaient "plus anglais que les Anglais eux-mêmes". J'ai cru qu'il y avait un peu de sarcasme dans cette allusion et j'ai pensé qu'il me visait, ainsi que mes collègues. Il visait